

<p style="text-align: center;">CHAMPIONNAT D'ENDURANCE KARTING BY ACRT</p> <p style="text-align: center;">REGLEMENT SPORTIF – SAISON 2025</p>

1. Promoteur et dénomination

Arbre à Cames Racing Team (ci-après l'Organisateur) organise le « Championnat d'endurance karting 2025 by ACRT » (ci-après le Championnat).

ACRT – Arbre à Cames Racing Team

Tél : 0499/22.33.52

E-mail : contact@acrt.be

2. Obligations générales

Tous les Pilotes, Équipes et Concurrents participant au Championnat s'engagent à respecter l'ensemble des dispositions du présent Règlement Sportif. Les modifications effectuées après la publication initiale du Règlement Sportif seront surlignées en jaune. Toute nouvelle version du Règlement Sportif sera publiée sur www.acrt.be.

Seul l'Organisateur est habilité à accorder des dérogations au présent Règlement. L'Organisateur se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement pour des raisons de force majeure. Le cas échéant, les engagés seront informés dans les plus brefs délais, et dans tous les cas, avant la tenue d'une Épreuve.

Le Championnat se déroulant sur des pistes de location grand public, les Épreuves sont également soumises au respect des règlements propres à chaque Circuit. Les Équipes sont tenues de respecter ces législations, qui ont la même valeur que le présent règlement.

3. Calendrier des épreuves

Le Championnat se déroule entre avril 2025 et novembre 2025. Le calendrier précis, avec les dates et horaires, est disponible sur www.acrt.be/championnat-2025/ ou dans le Guide Pratique envoyée aux Équipes après leur inscription.

4. Prix & inscription

Les inscriptions se font exclusivement via le formulaire disponible sur le site web www.acrt.be/championnat-2025/

Vous avez la possibilité de :

- Vous inscrire individuellement à chaque course.
- Vous inscrire à l'ensemble du Championnat.

Le tarif pour l'inscription à l'intégralité du Championnat 2025 est fixé à **1.460€ TTC**.

Le montant de l'inscription doit être versé sur le compte bancaire **BE52 0015 3225 1709** avec la communication suivante : "Championnat karting 2025 + nom de votre équipe". La date limite de paiement est fixée au 31 janvier 2025.

En cas de non-paiement à cette date :

- Un rappel sera envoyé à l'adresse e-mail du responsable de l'équipe.
- Sans réponse ni paiement, l'inscription sera annulée, et la place attribuée à une autre équipe.

Le Championnat sera organisé sous réserve d'un minimum de 15 équipes participantes. Si ce seuil n'est pas atteint à la clôture des inscriptions, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs épreuves, voire l'intégralité du Championnat. Dans ce cas, l'ensemble des participants sera entièrement remboursé.

5. Règles sportives générales

- Le Championnat est ouvert à toute personne âgée d'au moins **16 ans révolus** au jour de la première épreuve. Une taille minimale de **1m50** est requise, sauf indication contraire des Circuits visités. En cas de doute, les participants sont responsables de vérifier ces conditions auprès des Circuits concernés.
- Aucune licence sportive n'est nécessaire pour participer. Toutefois, une première expérience en karting, notamment en course d'endurance, est **fortement recommandée**.
- Chaque équipe doit désigner un **chef d'équipe** au moment de l'inscription. Ce dernier sera l'unique interlocuteur auprès de l'Organisateur et de la Direction de course.
- Lors de chaque épreuve, les équipes doivent être composées de **2 à 6 pilotes**. Les pilotes d'une équipe peuvent varier d'une épreuve à l'autre, mais un pilote ne peut rouler que pour une seule équipe durant le Championnat, sauf **dérogation écrite** sollicitée auprès de l'Organisateur au moins **48 heures avant le début de l'épreuve**.
- Les karts seront attribués par **tirage au sort**, sous la supervision de la Direction de course, en présence de tous les chefs d'équipe.
- Un **lestage** est prévu pour garantir l'équité entre pilotes, lors des qualifications et des courses, sauf sur les Circuits dépourvus d'un tel dispositif. Le poids de référence est fixé à **80 kg**.
- Tous les pilotes doivent impérativement assister aux **briefings** organisés par les Circuits avant chaque épreuve. Ces réunions, obligatoires sous peine de **disqualification**, visent à expliquer ou rappeler les règles spécifiques (changements de kart, ravitaillements, lestage, etc.).
- Un **récapitulatif des informations pratiques** (décharge à signer, règlement de l'épreuve, adresse, horaires, karts disponibles, etc.) sera envoyé par e-mail à chaque équipe **au moins deux semaines avant chaque épreuve**.

6. Règles sportives durant les qualifications et la course

Durant les qualifications :

- De manière générale, chaque Équipe est libre d'adopter la stratégie sportive de son choix.
- Temps de roulage minimum par pilote :
 - ✓ Qualifications de 30 minutes : Au moins 3 pilotes par Équipe doivent participer, avec un tour chronométré minimum par pilote.
 - ✓ Qualifications de 15 minutes : Au moins 2 pilotes par Équipe doivent participer, avec un tour chronométré minimum par pilote.
 - ✓ Qualifications de 10 minutes : Un seul pilote peut représenter l'Équipe, avec un tour chronométré minimum requis.
- Qualifications Sprint : lors de certaines courses, une séance de qualification classique peut être remplacée par une Qualification Sprint, qui consiste en une course de 15 minutes permettant de déterminer la grille de départ de la course principale. La grille de départ de cette Qualification Sprint est établie selon le classement général provisoire du Championnat. Au moins 2 pilotes doivent rouler durant une Qualification Sprint.
- Départ de course après les qualifications : le pilote qui termine la séance de qualification est obligatoirement celui qui prend le départ de la course, sauf en cas de force majeure ou si un changement est autorisé par les Commissaires de piste.
- Défauts mécaniques : En cas de problème technique avec le kart, l'Équipe peut retourner aux stands pour signaler le défaut. Celui-ci sera évalué par un Commissaire de piste, et un remplacement de kart sera effectué si nécessaire.
- Absence lors des qualifications : si une Équipe ne participe pas aux qualifications, elle pourra prendre le départ depuis les stands, au signal du Commissaire ou lorsque le feu passe au vert.

Durant les courses :

- De manière générale, chaque Équipe est libre d'adopter la stratégie sportive de son choix. Elle doit néanmoins respecter les 4 règles ci-dessous :
- Règle n°1 : respecter le temps minimum de roulage par pilote
 - ✓ Courses de 2h : Minimum 15 minutes par pilote.
 - ✓ Courses de 3h et 4h : Minimum 30 minutes par pilote.
 - ✓ Courses de 5h : Minimum 45 minutes par pilote.

En cas de blessure ou de force majeure (appréciée par l'Organisateur), un pilote peut être exempté de sa participation. Dans ce cas, l'Équipe doit en informer l'Organisateur au plus tôt. Si cette information n'est pas communiquée avant la fin de l'Épreuve, l'Équipe sera disqualifiée lors de la publication des résultats officiels.

- Règle n°2 : respecter le lestage à 80kg

Chaque pilote doit se présenter à la pesée avant le début de la course pour déterminer la quantité de lest nécessaire (fournie par les Circuits). Chaque pilote est responsable de son lest durant toute l'Épreuve. Des contrôles aléatoires seront effectués par les Commissaires pour vérifier le respect des règles de lestage.

- Règle n°3 : effectuer au minimum quatre arrêts au stand par course

Lors de ces arrêts au stand, les Équipes peuvent procéder à un changement de pilote si elles le souhaitent. Si aucun changement de pilote n'est effectué, le pilote au volant doit stationner le kart en toute sécurité à l'endroit désigné, descendre du kart et se tenir debout sur ses deux pieds, remonter dans le kart et reprendre la course au signal du Commissaire, si applicable.

Le comptage des arrêts obligatoires et la validation de la procédure sont effectués par les Commissaires.

- Règle n°4 : respecter le temps minimum d'arrêt dans les stands

Un temps d'arrêt minimum est imposé à chaque passage par les stands pour des raisons de sécurité, y compris pour les éventuels arrêts supplémentaires au-delà des 4 obligatoires.

Le temps requis, qui peut varier en fonction de la configuration de la voie des stands de chaque circuit, sera précisé lors du briefing avant la course. Généralement, ce temps varie de 20 à 60 secondes.

Ce temps sera mesuré par les Commissaires ou affiché sur un écran dédié, selon les équipements disponibles. Il est donc inutile de se précipiter ou de prendre des risques lors des arrêts.

Changement de kart

Si les circuits le permettent, un changement de kart sera organisé à chaque relais pour compenser les éventuelles différences de performance entre les machines. Les Équipes seront informées des modalités de cette procédure lors du briefing.

Consignes de sécurité dans les stands

Les changements de pilote doivent toujours avoir lieu dans les stands. Les pilotes doivent réduire leur allure en entrant dans les stands et signaler leur intention en levant le bras suffisamment tôt pour prévenir les autres concurrents. Toute manœuvre dangereuse sera sanctionnée.

Si un coéquipier n'est pas présent à temps, ne bloquez pas la voie des stands et assurez-vous de laisser le passage aux autres karts.

Ravitaillement en essence

Pour les épreuves de 3h, 4h et 5h, un ou plusieurs arrêts au stand sont prévus pour le ravitaillement en carburant. Ces ravitaillements ne sont pas comptabilisés comme des arrêts obligatoires. Les détails pratiques concernant les ravitaillements seront communiqués avant chaque Épreuve.

7. Types de départs :

Deux types de départs seront organisés lors du Championnat :

- **Départ arrêté type F1** : les concurrents sont placés complètement à l'arrêt sur des emplacements prédéterminés, moteurs tournants, en attendant le signal qui donne le départ de la course. Ce signal peut être donné à l'aide de feux lumineux généralement organisés en une séquence ou bien via l'abaissement d'un drapeau agité par un Commissaire de course
- **Départ lancé** : lors d'un départ lancé, les pilotes sont regroupés en formation sur la piste pendant un certain nombre de tours (tour de chauffe ou régime de drapeau jaune) en suivant brandissent le drapeau vert, signifiant au peloton qu'il est autorisé à accélérer à des vitesses de course.

L'éventuelle organisation d'un tour de chauffe/formation sera précisée lors des Briefings.

8. Formats de course

Deux formats de course seront utilisés durant le Championnat 2025.

– Format Classique

Le format Classique se compose de :

- ✓ Une séance qualificative d'une demi-heure.
- ✓ Une course principale dont la durée varie selon l'épreuve (2h, 3h, 4h ou 5h). La grille de départ de la course est déterminée par les chronos réalisés lors de la séance qualificative.

– Format Grille Inversée

Le format Grille Inversée se compose de :

- ✓ Une séance qualificative.
- ✓ Une Course Principale dont la durée varie selon l'épreuve (2h, 3h, 4h ou 5h). La grille de départ de la course est établie dans le sens inverse des résultats de la séance qualificative.

- ✓ Pour éviter que les équipes sacrifient leur séance qualificative afin d’être bien placé au départ, des points sont attribués selon le résultat obtenu en qualifications.

9. Pénalités :

INFRACTIONS	PENALITE
Départ volé.	1 tour de pénalité
Comportement dangereux ou pilotage antisportif caractérisé.	2 avertissements avant disqualification ¹
Tricherie avérée.	Disqualification
Nombre d’arrêts obligatoires non respecté.	2 tours de pénalité par arrêt manquant
Vitesse excessive ou entrée dangereuse dans les stands.	1 avertissement, puis 1 tour de pénalité
Non-respect du lestage.	Disqualification
Non-respect de l’obligation que X pilotes minimum participent aux qualifications ou à la course.	Disqualification
Non-respect du temps de roulage minimum par pilote durant les qualifications ou la course.	2 tours de pénalité par pilote non-conforme
Non-respect du temps minimum imparti dans les stands.	1 tour de pénalité par arrêt non-conforme

Les avertissements distribués pour comportement dangereux ou pilotage antisportif sont valables lors de la course durant laquelle ils sont donnés.

Les décisions du Directeur de Course sont souveraines et ne peuvent prêter à discussions. Les cas non repris dans ce chapitre sont laissés à l’appréciation du Directeur de Course de chaque Circuit. En cas de disqualification, les Concurrents et/ou les Équipes concernées ne seront en aucun cas remboursés.

Selon la gravité de la tricherie, l’Organisateur se réserve aussi le droit d’exclure l’Équipe pendant la course ou pour l’entièreté du Championnat. Dans pareil cas de figure, l’Équipe ne pourra prétendre à aucun remboursement.

10. Interruption de la course

En cas d'interruption de la course, pour quelle que raison que ce soit, il est essentiel de maintenir l'équité et l'intégrité de la compétition. Pour ce faire, les règles suivantes s'appliquent :

- Après une interruption, le départ peut être redonné uniquement si les conditions de sécurité le permettent. Cette décision est uniquement du ressort du Directeur de Course en concertation avec les commissaires. En aucun cas l’Organisateur ne pourra être tenu responsable de ladite décision et aucun remboursement ne sera possible en cas d’interruption définitive.
- Si la course ne reprend pas et que l’Équipe en tête au moment de l’interruption a couvert moins de 20% de la durée initialement prévue, aucun point n'est attribué. Si elle a couvert plus de 20% mais moins de 75 % de la durée initialement prévue, la moitié des points est attribuée. Enfin, si elle a couvert plus de 75 % de la durée initialement prévue, la totalité des points est distribuée.
- Les résultats d'une course interrompue seront établis sur base du classement affiché au moment de l’interruption.

- En cas d'interruption de la course, si une Équipe n'a pas effectué tous les arrêts obligatoires requis, chaque arrêt manquant sera comptabilisé virtuellement. Pour cela, des secondes correspondant au temps d'arrêt minimum imposé (variable selon les circuits) seront ajoutées au temps final de l'Équipe. Ce calcul simule les secondes que l'Équipe aurait normalement perdues en réalisant les arrêts manquants.
- En cas d'interruption de la course, si une Équipe n'a pas effectué son ravitaillement en essence, celui-ci sera comptabilisé virtuellement. Pour cela, 60 secondes, correspondant au temps que l'Équipe aurait normalement perdus pour faire le plein, seront ajoutées au temps final de l'Équipe.

11. Barèmes de points

COURSE DE 3H :

VICTOIRE	25 points
2 ^e place	18 points
3 ^e place	15 points
4 ^e place	12 points
5 ^e place	10 points
6 ^e place	8 points
7 ^e place	6 points
8 ^e place	4 points
9 ^e place	2 points
10 ^e place	1 point

COURSE DE 4H :

VICTOIRE	33 points
2 ^e place	24 points
3 ^e place	20 points
4 ^e place	16 points
5 ^e place	13 points
6 ^e place	11 points
7 ^e place	8 points
8 ^e place	5 points
9 ^e place	3 points
10 ^e place	1 point

Qualifications dans le cadre du format Grille Inversée :

POLE POSITION	8 points
2 ^e place	7 points
3 ^e place	6 points
4 ^e place	5 points
5 ^e place	4 points
6 ^e place	3 points
7 ^e place	2 points
8 ^e place	1 points

Qualifications Sprint :

POLE POSITION	6 points
2 ^e place	4 points
3 ^e place	3 points
4 ^e place	2 points
5 ^e place	1 points

Points bonus

POLE POSITION ²	2 points
MEILLEUR TOUR EN COURSE	1 point
GRAND CHELEM (pole position + victoire + meilleur tour en course)	1 point

12. Désignation du Vainqueur du Championnat

L'Équipe cumulant le plus de points à l'issue de la dernière épreuve sera élue CHAMPIONNE.

13. Matériel

En théorie, les karts sont réputés de performances identiques. En pratique, chaque Équipe sait pertinemment bien qu'une équivalence totale et parfaite est impossible. Aussi, l'organisation introduit un procédé qui permet de réduire ces différences.

- Toutes les interventions sur les karts sont interdites sauf les améliorations de sécurité (baquet, mousse).
- La pression des pneus est définie par les équipes techniques de chaque circuit et ne peut être modifiée pendant toute la durée des essais et de la course.
- L'addition de produits quelconques est rigoureusement interdite sous peine de mise hors course immédiate.

² Les deux points bonus ne s'appliquent pas lors des qualifications organisées dans le cadre du Format Grille Inversée et Format Qualifications Sprint.

14. Remboursement

Les Concurrents ont la possibilité d'annuler leur participation en envoyant un mail à contact@acrt.be.

Le remboursement s'effectuera selon le schéma suivant :

- Annulation 60 jours ou plus avant la date de la première épreuve du Championnat :
remboursement à 100%.
- Annulation entre 30 jours et 59 jours avant la date de la première épreuve du Championnat :
remboursement à 50%.
- Annulation entre 0 jour et 29 jours avant la date de la première épreuve du Championnat :
aucun remboursement possible.

L'Organisateur se réserve le droit d'accorder des conditions de remboursement plus souples ou totales dans les cas de force majeure (maladie, décès, catastrophes naturelles, etc). Chaque cas sera traité individuellement.

15. Comportement sportif

La Direction de course exclura de la course toute Équipe dont le comportement ou la conduite pourrait être qualifié d'antisportif, agressif ou dangereux, sachant par expérience que ce genre de pilotage présente des risques certains d'accident. De même, tout comportement agressif de la part d'un pilote ou d'un accompagnateur sera sanctionné par une mesure adéquate allant de la simple réprimande (avertissement) à la mise hors course pour une, voire plusieurs Épreuves.

Les participants devront accepter les conditions d'utilisation des karts de location du circuit où se déroule l'épreuve ainsi que les règles de sécurité en vigueur sur le circuit. En outre, chaque participant devra suivre les injonctions des commissaires de piste, des stewards et de la direction de course.

En cas d'exclusion, l'Équipe concernée ne pourra prétendre à aucun remboursement.

16. Fair-play

Le succès des courses tient entre autres à la qualité de la piste, à sa technicité, à l'attention permanente du personnel à avoir un déroulement de la course le plus efficace possible, mais surtout à la volonté marquée pour que les courses se déroulent dans une atmosphère de correction et de fair play qui malheureusement font défaut sur beaucoup de circuits.

Nous demandons donc à tous les participants un minimum de tolérance. Si un pilote devant ou derrière vous commet une erreur, soit en vous gênant, soit en vous heurtant, ayez s'il vous plaît l'intelligence de penser qu'il peut ne pas l'avoir fait exprès. Et si c'est vous qui êtes concerné, faites un petit geste d'excuse, cela fait toujours plaisir. De même, si un concurrent plus lent vous cède le passage volontairement, un petit geste de remerciement lui fera également plaisir.

17. Conditions météorologiques

De manière générale, les épreuves sont maintenues quelles que soient les conditions météorologiques. Néanmoins, en cas de mauvaises conditions mettant en péril la sécurité des Concurrents, la direction des circuits se réserve le droit d'interrompre l'utilisation du circuit à tout moment, voire d'annuler l'épreuve. Dans pareil cas de figure, les Équipes seront prévenues le plus rapidement possible.

Si la direction de Course décide unilatéralement d'interrompre une Épreuve alors que celle a déjà débuté, les Équipes ne seront en aucun cas remboursés.

18. Conditions médicales & produits illicites

Tous les participants devront être aptes pour la pratique du karting et ne présenter aucun symptôme de maladie. Un pilote malade ne sera pas admis dans l'enceinte du circuit. La participation au Championnat est interdite :

- Aux personnes cardiaques
- Aux femmes enceintes
- Aux personnes souffrant du dos ou affectées de troubles physiques
- Aux personnes portant un plâtre ou une attelle
- Aux personnes présentant des troubles de la vue

La consommation d'alcool (tolérance zéro) ou de produits illicites (tolérance zéro) est strictement interdite durant toute la durée des Épreuves. La direction de course pourra à tout moment vérifier par tout moyen (y compris éthylotest du commerce) que les pilotes sont en état de conduire. Il ne sera toléré aucun accès en piste en cas d'ébriété ou d'influence de quelque substance. En cas de contrôle positif, le Concurrent sera exclu de l'entièreté du Championnat, sans appel ni remboursement possible.

Pour pouvoir prendre part à une épreuve, les participants mineurs devront être accompagné d'au moins un de leur parent ou, si cela n'est pas possible, d'une procuration de transfert d'autorité parentale à une personne majeure accompagnant le mineur pour toute la durée de l'épreuve (procuration signée par les 2 parents). Selon les circuits, des décharges sont parfois obligatoires.

19. Équipement

Durant chaque Épreuve, chaque pilote doit:

- Porter un casque (des casques sont disponibles gratuitement auprès de chaque circuit).
- Porter des vêtements longs couvrant les bras et les jambes.
- Porter des chaussures fermées, lacets noués courts.
- Le pilote doit s'assurer de ne rien avoir dans ses poches (ce qui pourrait se transformer en danger lors de la conduite ou si cela tombe sur la piste).

Certains Circuits exigent le port d'une charlotte et de gants. Les frais de location éventuels de cet équipement seront à charge des Concurrents.

L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de salissure ou dégradation sur les vêtements des pilotes pendant la pratique du karting.

Les pilotes qui disposent de leur propre équipement peuvent l'utiliser.

20. Contestation et réclamation

S'agissant d'épreuves de loisir à bas coûts, aucune réclamation ne sera acceptée en ce qui concerne l'éventuelle défektivité d'un kart mis à disposition. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable de la qualité du matériel mis à disposition.

L'entièreté de la responsabilité sportive est déléguée à la Direction de course de chaque circuit. Seule celle-ci sera en mesure d'appliquer le règlement sportif, d'appliquer les pénalités adéquates en cas d'infractions et de valider les résultats de l'Épreuve. En aucun cas l'Organisateur ne pourra intervertir et il sera soumis aux mêmes exigences que les autres Concurrents.

Néanmoins, le Participant pourra porter réclamation auprès de l'Organisateur s'il estime qu'une erreur sportive a été commise en sa défaveur. Cette réclamation devra parvenir à l'Organisateur par e-mail à l'adresse contact@acrt.be endéans les 48h après l'arrivée de la course. La demande sera traitée, sur bases de preuves tangibles et irréfutables, et si nécessaire en collaboration avec la Direction de course de l'Épreuve concernée par la réclamation. Le Participant sera informé de la décision dans les 7 jours ouvrables suivants maximum. Au-delà de ce délai, les résultats sont définitivement entérinés.

21. Sécurité et danger

L'accès aux sites – aussi bien aux circuits qu'à leurs dépendances et à toutes les autres infrastructures se trouvant à l'intérieur de l'enceinte des sites – se fait aux risques et périls des personnes concernées. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des vols et/ou des dommages subis par des biens appartenant à des tiers, et ne peuvent pas non plus faire l'objet d'une quelconque demande d'indemnisation.

L'Organisateur ne peut pas non plus être tenu responsable ou faire l'objet de demandes d'indemnisation dans des cas de lésions corporelles directes ou indirectes, résultant ou provoquées par une quelconque activité sur le terrain.

Le public et toute personne ne pilotant pas de kart ou n'en étant pas directement et techniquement responsable (mécaniciens) n'est pas autorisée à accéder à la piste. Les photographes ou toute autre personne qui désirerait entrer dans l'enceinte du circuit devront en faire la demande préalable à un responsable du Circuit et, en cas d'autorisation, porter un gilet fluo.

L'accès au circuit est formellement interdit au public et aux accompagnateurs. La zone pour les visiteurs et spectateurs se limite au parking visiteur, la buvette et sa terrasse, les zones autour du circuit protégé par les grillages. La zone d'attente pour les accompagnateurs est clairement définie. Les instructions du personnel du circuit sont à suivre impérativement.

22. Procédure de podium

Après l'arrivée de chaque Épreuve, les trois premières équipes sont invitées à rester sur place une demi-heure supplémentaire pour la remise des trophées et la traditionnelle photo souvenir.

23. Récompenses

A l'issue du Championnat, l'équipe Championne recevra un trophée récompensant leur titre. Des récompenses seront potentiellement offertes aux trois premières équipes du Championnat. Ces récompenses seront annoncées en temps voulu, le cas échéant.